

CYPRÈS

(export du DFSM au 11/12/2023 à 00:54)

[1] CYPRÈS Médecine - Pharmacopée

nom masc.

Étymologie FEW II-2 1613a : cyparissus

Définition Cet arbre en tant que ses feuilles et ses fruits sont utilisés en médecine.

Notes

- Glose La forme demi-savante cyperi ou cyperis, que l'on trouve dans les citations du /Regime du corps/ d'Aldebrandin de Sienne, semble renvoyer davantage au cyprus, espèce différente, mais ayant un étymon commun (cyparissus) et présentant aussi des usages médicaux. Voir l'article CYPRUS. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Cypres est chaux o premier degre et sec el segont. C'est arbres et le fruiz et le fust et la folle est tot en us.
Anon. [Matthaeus Platearius], *Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 52.*
- Cippre est chaut au premier degré et secq au secont et est ung abre dont le fruit, le bois et les feuilles vallent pour usaige de medecine.
Anon., *Livre des simples medecines, 10227, 1373, ca 1470, fol. 44v.*
- Le ciprés est un arbre chaut ou premier degré et sec ou secont degré, dont les fueilles et les pommes sont bonnes en medicine.
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses, 1372, chap. XXIII.*
- Les fueilles du ciprés , quant elles sont fresches, guerissent les piez et ostent le feu sauvage ; et guerissent le mal du nés, lequel mal on appelle polipue.
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses, 1372, chap. XXIII.*
- La semence du ciprés , meslee avec figues seiches, amolie les dures choses et restraint le reume et vault contre apostumes venimeuses.
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses, 1372, chap. XXIII.*

[2] **CYPRÈS** Sciences de la nature - Botanique

nom masc.

Étymologie FEW II-2 1613a : cyparissus

Définition Arbre fusiforme au feuillage persistant, vert sombre.

Notes

- CIPPRE
- Glose Taxinomie moderne: *Cupressus sempervirens* L., famille des Cupressaceae.

Citations

- Le cyprès est un arbre qui est ainsi appelé pour ce que il a le chief haut et ront, si comme dit Ysidore au XVIIe livre.
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses*, 1372, chap. XXIII.
- Le ciprés est un arbre plain de branches et de fueilles ameres qui a graine en lieu de fruit, qui a moult de grant odeur de grant violance et ombre moult gracieux.
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses*, 1372, chap. XXIII.
- ciprés est abre assez congneu, de qui le boiz sec est odorant, et le feu qui en est fait amende la malice de l'air.
Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste*, 1426, p. 185.